

Lundi 08 décembre 2014

Signature d'une convention de partenariat en faveur de la protection de l'avifaune iséroise

C'est une première en Isère, ERDF, la LPO Isère, le Conseil général de l'Isère, le Parc National des Écrins et les Parcs Régionaux du Vercors et de la Chartreuse ont signé vendredi dernier, une convention de partenariat en faveur de la protection de l'avifaune iséroise. Concrètement il s'agit de mettre en œuvre des mesures pour réduire les risques potentiels pour l'avifaune engendrés par le réseau électrique.



Crédit photo : ERDF – De gauche à Droite : M. Pichoud, Président du PN des Ecrins ; M. Risser, Président LPO Isère ; M. Masset, Directeur Territorial ERDF ; M. Revel, Vice-Président du CGI ; Mme Brette, Présidente du PNRV ; Mme Giraud, Présidente du PNRG

Un 1^{er} comité de pilotage a immédiatement suivi la signature de la convention. L'objectif de cette première réunion était de fixer le calendrier des actions pour l'année à venir. Une prochaine réunion en avril permettra de dresser la liste des sites prioritaires.

D'ores et déjà des actions concrètes de sécurisation vont être engagées avant l'automne 2015 sur des poteaux à Monestier-du-Percy où 7 cigognes ont été électrocutées fin août 2014.

Les parcs apporteront les informations concernant leur territoire (Ecrins, Chartreuse, Vercors). Les différents partenaires travailleront ensemble à l'élaboration de la liste hiérarchisée des espèces d'oiseaux à risque sur le département de l'Isère ainsi qu'à la mise en œuvre de l'inventaire des sites de nidification et l'étude des déplacements et des axes de migration des espèces concernées. ERDF finance le coût des études, des matériels spécifiques afin d'équiper les zones à risque, et leur pose, soit 25 000 euros par an reconductibles sur 3 années. ERDF s'engage aussi à transmettre à la LPO Isère la cartographie du réseau électrique 20 000 volts afin de croiser les données avec celles recueillies par les différents acteurs du comité de pilotage et d'autre part à transmettre les informations relatives aux cas d'électrocution et de percussion recueillis par ses agents.

En complément de ces informations, nous lançons conjointement un appel à collecte de données auprès du grand public.

Si vous constatez un cas de mortalité d'oiseau par électrocution ou percussion, sous une ligne électrique, en Isère, nous vous proposons d'indiquer cette information sur le site participatif de la LPO Isère : www.faune-isere.fr ou de contacter directement la référente du dossier Julia Florian à la LPO Isère, 04 76 51 78 03 - tvb.isere@lpo.fr

Ces informations sont très importantes car elles nous permettrons de mieux cibler les sites à équiper en priorité.

Plus d'information sur Faune Isère :

Accessible à tout type de public (naturalistes ou non) après une simple inscription, chaque donnée saisie est validée par un groupe d'experts afin que les participants progressent et qu'aucune erreur ne soit commise. Ainsi, plus le nombre de données saisies est important, plus la LPO Isère et ses partenaires seront en mesure de valoriser et de protéger les espèces observées. Aujourd'hui, plus de 2 000 observateurs saisissent plus de 140 000 données par an. Celles-ci comprennent autant les oiseaux que les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les papillons, les libellules ou encore les criquets. Tout l'intérêt de cette base est d'enrichir nos connaissances afin de conserver et de protéger au mieux les sites naturels et les espèces.

Plus d'information sur les équipements/techniques ERDF :

- L'isolation, pour éviter les électrocutions : ce dispositif consiste à isoler les conducteurs électriques nus sous tension par la pose de protections en plastique sur le fil.
- La dissuasion, pour empêcher les oiseaux de se poser sur les lignes et éviter les collisions. Deux possibilités : l'installation de tiges verticales, formant des peignes au sommet des poteaux, pour effaroucher les oiseaux et empêcher qu'ils se posent sur les zones à risque ou l'utilisation de balises de couleur installées sur les conducteurs pour rendre les lignes visibles des oiseaux.

Cette technique permet de réduire de 65% à 95% le nombre d'accidents par collision.

- L'incitation et le déplacement de nids pour préserver la biodiversité des espèces.

Les compétences d'ERDF peuvent être sollicitées pour le déplacement de nids avec l'aide d'un camion avec nacelle ou l'installation de perchoirs sécurisés.

Photos des différents équipements disponibles sur demande.



||||| COMMUNIQUÉ DE PRESSE |||||

Contacts

Maguy CONSTANT, ERDF
Responsable Communication
maguy.constant@erdf.fr
07 611 08 144

Pauline COIFFARD, LPO Isère
Chargée de communication
communication.isere@lpo.fr
04 76 51 78 03

